da
diaconat aujourd'hui
n° 172 – octobre 2014

Bimestriel – Le numéro : 8 euros – Abonnement : 34 euros pour 6 numéros – CPPAP 0915G87023

SPÉCIAL 50 ANS

La belle aventure du diaconat

Des éclairages historiques et théologiques • Des témoignages
Des pistes de réflexion sur l'avenir du diaconat…

la revue des diacres pour le monde

Directeur de la publication :
Bruno Roche
Rédactrice en chef :
Marie-Françoise Maincent
Comité de rédaction :
Bruno de Thieulloy,
Gérard Gorthcinsky, P. Yves Guiochet,
Marie-Françoise Maincent,
Patrice Maincent, Jean-Louis Paccoud,
Hubert Ploquin et Bruno Roche.
Rédaction – Administration :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

Photos de couverture :
Corinne Mercier/Ciric
Stéphane Ouzounoff/Ciric
Alain Pinoges/Ciric
Photos : Sauf mention,
Diaconat aujourd'hui

Revue bimestrielle
Commission paritaire :
n° 0915G87023
Dépôt légal : à parution

Éditeur :
Bayard Service Méditerranée
40, avenue de Lascours
Parc d'activités de Napollon
13400 Aubagne
Tél. : 04 42 98 14 10
Journaliste secrétaire de rédaction :
Émilien Droniou
Maquette : B. Renault, É. Droniou

Imprimerie :
J.-F. Impression – 34072 Montpellier

Vous voulez réagir à un article, au contenu de la revue :
redaction@diaconat-aujourdhui.net

Contact abonnements :
Diaconat aujourd'hui
chez Bruno de Thieulloy
Vandoeuvre — 72550 Fay
E-mail : bdethieulloy@orange.fr

Vous voulez communiquer avec le CND pour toute question relative au diaconat :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil
75007 Paris
Tél. : 01 72 36 68 16
E-mail : diaconat@cef.fr

Site Internet
www.diaconat.cef.fr

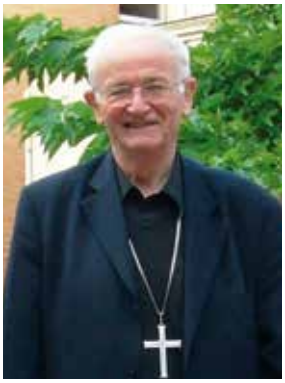

Mgr François Blondel
Évêque de Viviers
Accompagneur
du CND

Éditorial
Accepter de fa

Leurs prénoms reviennent spontanément : André, Camille ; leurs visages aussi. Ils ne se sont pas connus. Leurs diocèses étaient des deux côtés du Massif central. Chacun est au point de départ de la restauration du diaconat permanent dans son église particulière. Ils sont les premiers. Point de départ qui est un double acte de foi, celui de jeunes évêques convaincus de la route ouverte par le Concile : « *Il faut appeler des diacres, et là, on peut y aller, on a confiance !* » Et leur foi à eux, simple — leur foi et celle de leurs épouses, toutes deux s'appelaient d'ailleurs Madeleine : « *Père, si vous croyez, oui !* »
Les premières années furent longues. Ils sont restés seuls. Ils allaient de soirées en réunions pour « témoigner »... « *Enfin, un diacre, ça sert à quoi ? Ça change quoi ?* » Sous la question que l'on veut penser maladroite plutôt que

Abonnez-vous !
Diaconat aujourd'hui est la revue des diacres pour le monde.
Parution : cinq numéros par an, dont un double.
Formulaire d'abonnement en dernière page.

J.-Fr. Kieffer
Diacre du diocèse de Verdun

Dans ce numér

4-5. Entretien
Mgr Georges Gilson
« Les diacres manifestent l'urgence de s'aimer les uns les autres »

6-7. Comprendre le contexte
Mgr Hippolyte Simon
Choix missionnaires : pour une Église plus proche du peuple de Dieu

ire signe

suspicieuse, il y avait une ligne vraie : recevoir le sacrement de l'ordre dans le degré du diaconat, c'est accepter de faire signe — pas tout seul bien sûr, mais quand même ! Et ça, c'est compliqué à faire saisir. On se sent pauvre, on l'est, et si le signe était là, d'ailleurs ? Des vies qui font signe dans la vie de tous les jours, travail, rencontre, engagement. Une trace de sacrement.

Peu à peu sont arrivés des plus jeunes, ils étaient moins seuls, moins devant, comme en vitrine. Spontanément, ils se sont appelés les uns les autres « frères » dans une vie amicale. Prémisse de la fraternité diaconale.

Le diaconat permanent a pris sa place, une belle place dans le paysage de notre Église en France.

Aujourd'hui, nous fêtons ses noces d'or. Pour les diacres, nous retrouvons la parole de Pierre : « *De l'or ou de l'argent, je n'en ai pas, mais ce que j'ai, je te le donne, au nom de Jésus Christ, lève-toi et marche.* »

Allez regarder les Actes des apôtres au chapitre 3. Le moment est celui de la prière liturgique… L'office. Le lieu est la porte, le seuil du Temple. Même s'ils n'en sont pas les propriétaires, c'est aussi leur place souvent. La rencontre, celle de deux pauvretés : celle du mendiant, pauvre de naissance — excusez du peu — et celle de Pierre et de Jean, démunis, sinon de la foi en ce Christ dépouillé quelques jours auparavant sur la croix et pourtant porteur de Vie. Mendiant et ministres de l'Évangile sont à la même hauteur : « *Regarde-nous… Et ils le firent se lever.* »

Bon anniversaire frères diacres et bonne route pour le deuxième jubilé de cinquante ans.

+ Mgr François Blondel

RO

8-9. Point théologique
Jean-Françoise Delarue
Le diacre, un « animateur de la diaconie » ?

10-12. Regards
Édith Hodeau et Marie-Françoise Maincent
Les épouses dans l'aventure
Odile Bernard
« Une fierté de voir notre père rayonner dans ses missions »

13-16. Expérience
Jean-Yves Lescop
Signe de diaconie en milieu populaire
Gilles Rebèche
« La diaconie nous évangélise »
Bruno Girard
À Meudon, un lieu pour lire la Parole à plusieurs
Ernest de Neuville
Aumônier de prison : accompagner sans juger

17. Perspectives
Diaconat : questions d'avenir

18-19. International
État des lieux du ministère diaconal à travers le monde

20-21. Textes de référence

22-23. Pour aller plus loin

23. Historique
Le CND au fil des ans

Entretien

Successivement évêque auxiliaire de Paris, évêque du Mans, archevêque de Sens-Auxerre et évêque en charge de la Mission de France, **Mgr Georges Gilson a ordonné une cinquantaine de diacres permanents**. Président de la Commission des ministères ordonnés au sein de la Conférence épiscopale, **c'est lui qui a présenté les Orientations pour le diaconat permanent à l'assemblée de Lourdes en novembre 1996**. Entretien.

« Les diacres manifestent l'urgence de s'aimer les uns les autres »

Pour Mgr Georges Gilson l'histoire du diaconat commence seulement à s'écrire...

Cher Père, vous qui avez vécu de près depuis cinquante ans la restauration du diaconat, comment décririez-vous l'histoire de ces cinq décennies ?

S'intéresser à l'histoire, ce n'est pas faire œuvre d'archéologue, c'est remonter aux origines, à la source, en nous interrogeant sur notre fidélité à cette source originelle. On peut bien sûr s'intéresser aux personnalités qui ont été des précurseurs, comme Mgr Rodhain ou certains évêques allemands et français. Mais je pense que l'essentiel, c'est de relire le concile Vatican II et très particulièrement la constitution *Lumen Gentium*.

Dans le livre *Quand le Concile prend corps* paru récemment, vous avez fait une déclaration assez surprenante en disant que le diaconat dans l'Église latine est « *un de ces gestes, décisions, options qui déchirent les brouillards et tracent une route* ». Pouvez-vous nous commenter cette phrase ?

Je dirai que le diaconat oblige à ouvrir un chemin sur la réalité théologale du sacrement apostolique. *Lumen Gentium* (n° 29) est le texte fondateur du diaconat sous sa forme nouvelle. Ce paragraphe est court. Il s'inscrit dans la conclusion du chapitre III consacré à la hiérarchie dans l'Église et en particulier à l'épiscopat. Ce texte rétablit l'équilibre entre les ministères. Je vais y revenir.

Avant tout il est nécessaire de nous inscrire dans les perspectives très larges de *Lumen Gentium*. Comme le soulignent fortement les chapitres premier et second de cette constitution fondamentale, il nous faut repartir du mystère divin de l'Église.

Trop souvent, la question posée par les ministres de l'Église est marquée par l'utilitarisme. C'est ainsi que l'on entend des questions telles que « *À quoi sert un diacre ?* » ou « *A-t-on vraiment besoin de diacres ?* » Ce sont de très mauvaises questions. Le diacre en ce qui le concerne, n'a de sens que pour vivre et manifester un certain, mais indispensable « reflet de Dieu ». Il n'est pas un fonctionnaire du culte. Il en est de même, encore que ce soit de façon différente, pour les évêques et les prêtres.

Revenons au mystère de l'Église. L'Église n'existe pas pour elle-même. Elle est là pour faire apparaître dans le monde le visage de l'Amour de Dieu, Père, Fils et Esprit, Dieu qui veut que toute personne humaine soit sauvée, c'est-à-dire aimée. La Lumière des Nations (Lumen Gentium), ce n'est pas l'Église, c'est le Christ, c'est ce que proclament les premières lignes de cette constitution dogmatique. L'Église, comme le dit saint Paul, est le Corps du Christ.

A-t-on aujourd'hui suffisamment intériorisé l'enseignement du Concile sur ce point ?

Je pense qu'il y a encore du travail à faire. Nous sommes en retard sur l'intelligence théologique de ce mystère. Ce qui est premier, c'est le sacrement qu'est l'Église. Il nous faut situer le terme *sacramentum* dans l'ensemble du mystère. Nous n'avons pas pris le temps de travailler les premières pages de *Lumen Gentium*, notamment le numéro 10, qui est une méditation sur le sacerdoce baptismal commun à tous les baptisés. Sur ce sacerdoce baptismal est greffé le sacerdoce ministériel que je souhaite voir appelé apostolique. L'unique sacerdoce, c'est le Christ. Le Christ a choisi et envoyé ses apôtres prêcher l'Évangile et fonder ainsi les communautés ecclésiales. Dans notre approche du sacerdoce ministériel, il nous faut donc partir du Collège des

© Alain Pinoges/Cinic

Apôtres, de leurs successeurs, les évêques, donc de la collégialité. Je pense que nous n'avons pas encore une théologie pratique de la collégialité.

Vous disiez que *Lumen Gentium* rétablit l'équilibre entre les ministres…

En effet, Vatican II a remis les choses en place. Pour faire face aux positions protestantes, le concile de Trente s'était « polarisé » sur les prêtres. Selon cette vision, l'évêque était comme un super-prêtre, un prêtre avec des pouvoirs pastoraux, juridiques et administratifs. Désormais, il est juste de dire que la source originale du sacerdoce ministériel, ce sont les évêques. Ce sont eux nécessairement qui imposent les mains aux diacres et aux prêtres.

Ainsi, il nous faut parler d'un sacrement de l'ordre à trois degrés, les évêques, les prêtres et les diacres. Il ne me paraît pas exact de dire que le diacre ne participe pas au sacerdoce. Mais il le fait par sa relation à l'épiscopat, disons mieux pour établir l'exigence de la charité évangélique qui fut confiée à tous les évêques du monde. Ce n'est donc pas contradictoire avec la phrase (LG 29) « *non en vue du sacerdoce, mais du ministère* ». L'évêque donne au peuple de Dieu des prêtres et des diacres. On peut parler d'une sorte de « triangulation » des ministères ordonnés.

Peut-on alors préciser la place des diacres ?

Cinquante ans après le Concile, nous devons attester comme acte de foi que le diaconat est une nécessité du sacrement apostolique. Je sais bien que le numéro 29 de *Lumen Gentium* laisse aux conférences épiscopales le soin de décider ou non du rétablissement du diaconat. La France a pris en ce domaine une option claire dès 1968. Il semble donc y avoir un caractère facultatif à ce rétablissement. De fait, un certain nombre de pays d'Afrique ne l'ont pas décidé. Je pense que cet aspect facultatif n'est que provisoire et qu'un jour, on ne dira plus que le diaconat pourra, mais qu'il devra être rétabli. Redisons que tout prêtre aujourd'hui encore reçoit le degré diaconal du sacrement apostolique. Il le reçoit de son évêque, le premier apôtre diacre serviteur de l'Amour selon le Christ.

Le numéro 29 parlait cependant d'un rétablissement du diaconat selon les besoins…

J'y vois la marque du pragmatisme de l'Église. Il n'y avait pas encore de théologie du diaconat. Les pères du Concile se sont refusé à écrire un décret sur le diaconat. Heureusement ! C'est ce que j'appelle la méthode inductive. Je me réjouis que tout ne soit pas encore clair sur le diaconat. C'est en avançant qu'on sera capable d'élaborer une théologie. Depuis cinquante ans, on voit d'ailleurs un certain nombre de points se préciser. On a constaté des évolutions différentes selon les pays, par exemple une présence plus forte à l'intérieur de l'institution dans des pays comme les États-Unis ou l'Allemagne et un souci plus missionnaire en France. Le diaconat permet d'inventer. Je crois que les diacres manifestent l'urgence dans notre monde postmoderne de s'aimer les uns les autres.

On voit aussi les questions qui se posent. Dans les diocèses sans prêtres, les diacres sont attirés vers un ministère quasi pastoral, baptêmes, mariages, etc. Cela peut effectivement poser question. Quand j'étais évêque de diocèses avec de larges zones rurales, j'étais préoccupé de l'extraordinaire évolution de nos villages et de leurs 36000 églises. Je me posais une question : ne serait-il pas bon qu'il y ait des diacres pour instaurer une présence institutionnelle de l'Église dans les villages ? À cette question, j'ai toujours répondu par la négative.

Parlons un peu des relations entre les prêtres et les diacres.

Je ne pense pas que le diaconat constitue un handicap pour les vocations presbytérales. Je crois même que la fraternité entre prêtres et diacres peut être un grand bien pour chacun. Le diacre a, par son enracinement, des regards, des écoutes sur ce qui se vit dans le monde. Je me dis aussi que du fait que 90 % des diacres sont ou ont été mariés, ils peuvent avoir un rôle dans l'Église et la société pour, selon les paroles audacieuses de Benoît XVI dans son encyclique *Dieu est Amour*, intégrer l'*eros* dans l'*agapè*…

Au sein du ministère apostolique, qu'attendez-vous des diacres ?

J'aime bien dire que le Christ se fait connaître de trois manières, ce que l'on peut appeler les trois tables, la Parole, l'Eucharistie et aussi la table des Pauvres. Ceci signifie que les Pauvres ne sont pas seulement parmi nous pour que nous leur venions en aide, mais pour que par eux le Christ nous rejoigne et nous parle (Matth. 25). J'attends des diacres qu'ils exercent leur fonction d'écoute et de rappel de l'urgence de la charité de Dieu au profit de la communauté chrétienne pour le monde. Je ne serai pas choqué qu'un diacre vienne dire à son évêque qu'il y a, par rapport aux pauvres des paroles qu'il ne peut pas dire ou des actes qu'il n'a pas le droit de poser. C'est une manière de vivre l'obéissance promise que de risquer une parole évangélique.

Propos recueillis par Alain Desjonquères, diacre du diocèse de Paris

Choix missionnaires : pour une Ég plus proche du peuple de Dieu

Mgr Hippolyte Simon, archevêque de Clermont, **a été l'un des acteurs de la restauration du diaconat permanent en France au sein du Comité national du diaconat (CND)**. Il revient sur **la perspective choisie par l'Église de France** pour ce renouveau.

En 1966, soit un an après la clôture du concile de Vatican II, la Conférence des évêques de France écrit à Rome pour demander le rétablissement du diaconat permanent dans notre pays. La réponse ayant été positive, les évêques de France établissent un comité chargé du discernement et de la formation des premiers diacres qui seront ordonnés en 1970. Lors de l'assemblée de 1967, à Lourdes, ils préconisent d'ordonner des diacres en vue d'un apostolat missionnaire auprès des personnes les plus éloignées de l'Église : les incroyants, les personnes en situation de grande pauvreté et les décideurs de la Société civile.

Au moment de la première ordination diaconale en 1970, une note bien connue de la Commission épiscopale du clergé et des séminaires explicite ces orientations : « *Les évêques français marquent leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent, en pleine vie, témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ. Les premiers diacres ont été choisis en tenant compte de leurs engagements en différents secteurs de la vie des hommes et de leur appartenance à des unités pastorales déjà engagées dans une action missionnaire. Les diacres permanents participeront ainsi, d'une manière qui leur sera propre, à l'effort de l'Église hiérarchique pour rencontrer l'incroyance et la misère et pour se rendre plus présente au monde. Ils garderont leurs engagements antérieurs compatibles avec le ministère diaconal.* »

Pour comprendre cette priorité voulue par les évêques de cette époque, il faut se souvenir de deux choses : la hantise de l'éloignement de trop de gens vis-à-vis de l'Église et la prise de conscience, à la suite du Concile, de la véritable amplitude du Peuple de Dieu.

Des murs à abattre

Pour l'Église en France, la Seconde Guerre mondiale est l'occasion d'une prise de conscience radicale de l'incroyance de secteurs entiers de la population. À la demande du cardinal Suhard, archevêque de Paris, les abbés Godin et Daniel, aumôniers de la Jeunesse ouvrière chrétienne publient, en 1943, un rapport qui provoque un véritable choc : « *La France, pays de Mission ?* » Comme l'écrira lui-même le cardinal : « *Un mur sépare le monde ouvrier de l'Église, ce mur il faut l'abattre !* » De divers côtés, des initiatives se font jour pour franchir toutes les barrières sociales, culturelles, idéologiques et spirituelles qui empêchent trop de gens d'entendre l'Évangile. La fondation de la Mission de France, de la Mission de Paris, l'enquête sur les dockers de Marseille, par le père Jacques Loew, les intuitions des prêtres ouvriers, l'engagement de Madeleine Delbrel à Ivry, ville marxiste, et bien d'autres initiatives, allaient dans le même sens : il fallait reprendre contact avec les « masses éloignées » de l'Église…

Il est significatif que les premiers textes qui ont proposé de rétablir le diaconat permanent aient été écrits dans ce même contexte missionnaire. En Allemagne, c'est le père jésuite Otto Pies[1], déporté à Dachau, qui développe cette idée, à la lumière de son expérience en camp de concentration. En France, l'abbé Jean Rodhain[2], fondateur du Secours catholique, y réfléchit aussi à partir de son expérience auprès des milieux défavorisés. De son côté, le père Epagneul, fondateur des Frères Missionnaires des campagnes, envisage ce rétablissement pour l'évangélisation du monde rural en voie de désertification. Il publie, dans la *Nouvelle Revue théologique*, un article sur le sujet. Pie XII lui répondra le 26 avril 1957 : « *Sa sainteté apprécie les motifs qui vous ont poussé, après une expérience de plusieurs années parmi les Frères missionnaires des campagnes, dont vous êtes le fondateur, à poser ce problème de la remise en honneur des fonctions diaconales dans l'Église. Étant donnée l'importance de cette question, Sa Sainteté a daigné disposer que le texte de cet article soit transmis à la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office*[3]… »

Toutes ces intuitions avaient en commun l'idée selon laquelle il convenait d'envoyer de nouveaux acteurs pour l'évangélisation de ces milieux désormais éloignés de l'Église. Et parmi ces missionnaires d'un type nouveau, il fallait que le ministère ordonné soit présent. Le Concile a donc fait droit à une intuition déjà bien représentée parmi les catholiques les plus sensibles à la situation du monde contemporain.

Une présence du ministère ordonné dans toutes les situations

En même temps, le Concile, parce qu'il a permis de mieux prendre conscience du caractère universel de l'Église, nous a aussi invités à élargir notre compréhen-

lise

Mgr Hippolyte Simon.

sion du peuple de Dieu. Ce peuple que Dieu aime et qu'il souhaite rassembler en son Fils, ce ne sont pas seulement les catholiques déjà évangélisés. Dieu veut se révéler à tous les hommes. Mais, dans les sociétés modernes, l'Église est statutairement absente de bien des situations : usines, bureaux, écoles et universités publiques, hôpitaux d'État, associations non confessionnelles, etc. Cependant, aucune situation ne peut être considérée comme totalement opaque au témoignage rendu à l'Évangile. C'est pourquoi les diacres permanents, insérés professionnellement dans ces milieux, peuvent y assurer une présence — discrète mais bien réelle — du ministère ordonné.

Il est important qu'ils soient là, plus ou moins explicitement reconnus comme diacres. Leur témoignage y prend une autre signification que celui des baptisés. Mais l'expérience montre qu'il est souvent difficile d'en rendre compte. Lorsque nous essayons de relire avec les diacres ce qui fait l'essentiel de leur ministère, les questions relatives aux sacrements, (mariages, baptêmes, etc.) et à la vie interne de la paroisse occupent souvent une grande place. Il serait pourtant dommage que ces questions nous amènent à oublier que la paroisse est aussi constituée de celles et ceux qui ne la connaissent pas encore.

> *Insérés professionnellement dans les milieux où l'Église est statutairement absente, les diacres permanents peuvent y assurer une présence du ministère ordonné*

Pour autant, cinquante après ce rétablissement du diaconat permanent, il est clair que la situation de l'Église, au sein de la société française, s'est profondément modifiée. De plus, un grand nombre de diacres est arrivé à l'âge de la retraite professionnelle. De ce fait, les intuitions missionnaires que j'ai rappelées ici peuvent être amenées à évoluer en fonction du contexte spirituel de la société. Aujourd'hui, en France, il n'est nul besoin d'aller loin pour rencontrer les personnes qui sont aux frontières de l'Église, selon l'expression du pape François. Les diacres engagés au service des sacrements, en particulier des baptêmes et des mariages, se trouvent aussi en situation d'accueillir bien des personnes au seuil de l'Église. C'est sans doute une nouvelle page de leur ministère qui s'écrit maintenant.

1. http://de.wikipedia.org/wiki/Otto_Pies. **2.** http://www.fondationjeanrodhain.org/spip.php?article50.
3. Cf : http://france.fmc-sc.org/images/site/Publications/Chronique/pdf/Juin%202004/227page12audace.pdf

Jean-François Delarue.

Diacre du diocèse de Chambéry, Jean-François Delarue a exercé, de 2003 à 2009, la fonction de coordinateur du Comité national du diaconat. Sa formation théologique et son expérience du « terrain » peuvent nous permettre de mieux comprendre comment la définition du ministère diaconal peut évoluer.

Le diacre, un « animateur de la diaconie » ?

On peut se demander pourquoi Vatican II a jugé utile de mettre fin à ce que l'on appelle la dissolution du diaconat dans le presbytérat. L'argument qui a pesé le plus était le manque de prêtres. La raison la plus sérieuse n'est-elle pas que le concile, à partir d'un retour aux sources, a changé de vision de l'Église et redécouvert la diversité des ministères ? Ce qui illustre — et Actes, 6 est là pour nous le rappeler — que l'Esprit Saint parvient souvent à ses fins à travers nos tâtonnements. Il n'y a donc pas à se scandaliser, à propos du diaconat, de la « *théologie de fortune des pères conciliaires* », comme le dit avec humour Alphonse Borras[1].

Cinquante ans ont passé. La théologie du diaconat a-t-elle suffisamment progressé ? Les *Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents* (1998) affirment que « *la quasi-totale disparition du diaconat permanent dans l'Église d'Occident pendant plus d'un millénaire a certainement rendu plus difficile la compréhension de la réalité profonde de ce ministère. On ne peut cependant pas dire pour autant que la théologie du diaconat soit sans aucun point de repère autorisé* ».

Les auteurs, qui ne manquent pourtant pas, déplorent un flou persistant dans la définition du ministère diaconal et de ses charges spécifiques. Et il faut bien avouer que, cinquante ans après le Concile, la lisibilité du diaconat n'est pas évidente, même en France où l'épiscopat a choisi des orientations assez claires. Ce flou réel ou supposé provient en partie de l'idée que le ministère de prêtre, lui, aurait des contours parfaitement clairs. Or les évolutions de ces dernières décennies montrent bien que c'est aussi un ministère largement à réinventer.

Pas le diacre de l'Antiquité

Le diaconat que Vatican II a restauré en tant que ministère permanent n'est pas celui de l'Antiquité. Ce n'est pas un sacrilège : faire droit à la Tradition de l'Église ne consiste pas à imiter strictement ce qui existait en des temps antérieurs. Le diacre antique se définissait essentiellement comme une sorte de fondé de pouvoir de l'évêque et se trouvait à ce titre en charge de missions fort diverses : administration, gestion des biens et aide sociale, fonctions liturgiques, etc.

Vatican II ainsi que le motu proprio *Sacrum diaconatus ordinem* (1967) donnent une liste de tâches dévolues aux diacres, liturgiques[2] pour l'essentiel. Mais, dès le motu proprio *Ad Pascendum* (1972), on voit poindre, même si c'est au détour d'une phrase, une expression qui n'a rien d'anodin : « [...] *animateur du service ou de la "diaconie" de l'Église*[3] *auprès des communautés chrétiennes locales, signe ou sacrement du Christ lui-même qui "n'est pas venu pour être servi, mais pour servir"*. » L'expression « *animateur de la diaconie* » est reprise dans les *Normes pour la formation des diacres permanents* (1998). Pourtant il ne semble pas qu'elle ait suscité beaucoup d'écho et encore moins d'approfondissement théologique. Elle aurait dû pourtant, dans la mesure où elle ne coïncidait pas vraiment avec les listes antérieures, non plus qu'avec les missions concrètement dévolues aux diacres dans de nombreux pays. En France même, où les orientations de l'épiscopat étaient objectivement plus en phase avec cette approche, l'expression n'a pas non plus fait florès. Était-ce parce que la réflexion sur la diaconie était encore balbutiante — elle a progressé depuis — ou parce que le terme « animateur » (mais en latin *instimulator*) n'appartenait pas au vocabulaire ecclésial ? Ou tout simplement parce que la préoccupation de la diaconie n'était pas alors l'affaire de toute l'Église mais

© Corinne Mercier/Cinic

© Corinne Mercier/Cinic

© Alain Plnoges/Cinic

seulement celle des « spécialistes » ? Il me semble pourtant que cette formulation de la mission du diacre est synthétique et heureuse, et qu'elle est bien éclairée par la triple diaconie de la Parole, la liturgie et la charité, enracinée dans celle du Christ, qui signifie où se situe l'« âme » (*anima*) de la diaconie, sur laquelle il lui revient de veiller. Pour ma part — mais je ne suis pas théologien professionnel — je suis alors tenté de faire un parallèle avec l'affirmation conciliaire que le « sacerdoce » ministériel (le ministère presbytéral) est au service du sacerdoce de tous les fidèles. De même, le ministère diaconal n'aurait-il pas pour finalité d'être au service de la diaconie de tous, afin que l'Église tout entière soit servante ? Cette façon de voir évite en outre les faux débats pour savoir si le diaconat est un ministère *ad intra* ou *ad extra* : il est les deux. Cela fait voir aussi la stérilité — à mon point de vue — des oppositions entre l'être (signe) et le faire : il faut faire signe.

> ***« Il me semble pourtant que cette formulation de la mission du diacre est synthétique et heureuse, et qu'elle est bien éclairée par la triple diaconie de la Parole, la liturgie et la charité, enracinée dans celle du Christ, qui signifie où se situe l'« âme » de la diaconie »***

Un humble serviteur de la mission diaconale de l'Église

Le diacre ainsi caractérisé n'est pas l'avant-garde éclairée de l'évangélisation, mais, de concert avec les prêtres et les laïcs, et sans chasse gardée, un humble — quelconque ? — serviteur de la mission diaconale de l'Église.

On ne saurait dissocier la diaconie du Christ de son sacerdoce. Aussi, si nos missions propres sont pour une part distinctes — ce qu'a entériné le motu proprio *Ad mentem* de 2009 — prêtres et diacres sommes appelés à nous compléter, dans un même souci du peuple de Dieu. N'est-ce pas ce qui se donne à voir quand le diacre est aux côtés du prêtre pour l'eucharistie ?

1. A. *Borras, Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, page 206. **2.** *Lumen Gentium* n° 29 et *Ad Gentes* n° 16, dernier paragraphe.
3. AP n° 2. C'est nous qui soulignons.

Édith Hodeau est l'**épouse de Jean-François, diacre du diocèse d'Orléans** et **Marie-Françoise Maincent, de Patrice, diacre du diocèse de Lille**. Ensemble, **elles nous livrent leur regard sur la place de la femme** dans le ministère diaconal.

Les épouses dans l'aventure

Édith Hodeau.

Depuis la réforme grégorienne au début du IIe millénaire, le mariage était interdit pour les clercs en Occident. En ouvrant le diaconat à des hommes mariés, Vatican II rompait avec 1 000 ans de pratique ecclésiale. Au-delà, sans doute, du projet conçu pour l'Église par les Pères conciliaires, cette décision rendait au mariage sa grandeur et sa dignité, reconnaissant implicitement à l'épouse son rôle et sa place. Car, dans le mariage chrétien, chercher le bonheur de l'autre, c'est l'aider à faire advenir en lui ce qu'il y a de meilleur : ce qu'il est sous le regard de Dieu. Par cette décision, l'Église institutionnelle posait *de facto* un regard confiant et positif vis-à-vis de la vie conjugale et des femmes. Une voie s'ouvrait pour l'avenir.

Le pari de la confiance

Il faut du temps pour prendre la mesure des choses. Cinquante ans après la restauration du diaconat, nous, épouses d'un homme devenu diacre, sommes encore bien souvent regardées ou perçues comme des curiosités issues d'une mutation « théologico-ecclésiale »... Au-delà de ce regard qui nous amuse ou nous agace, avons-nous réalisé nous-mêmes que nous sommes ici et maintenant à une véritable croisée des chemins ? Certes, pour la plupart, suite à l'appel inattendu adressé à notre époux, à notre couple, nous n'avions jamais envisagé telle aventure ! Puis, souvent après des années, toujours dans le questionnement, les hésitations, la prière, mais aussi parfois dans la crainte, nous avons franchi le pas et fait le pari de la confiance.

Nous sommes une poignée de femmes qui, à la lumière de l'Évangile, essayons de vivre cette situation inédite dans la banalité, les aléas et les secousses du quotidien, avec discrétion, disponibilité, essayant d'aimer au mieux ou au moins de ne jamais être un contre-témoignage. Beaucoup d'entre nous ont eu la chance et la grâce de suivre d'excellentes formations en même temps que leur époux, mais certaines ont souffert et souffrent encore de ne pas avoir été entendues durant la période de cheminement. Le diaconat en est à ses balbutiements. Si, pendant ces cinquante ans, des ajustements et de grands progrès ont été faits dans l'écoute et la reconnaissance de l'épouse, le chantier reste ouvert.

Un « creuset expérimental »

L'Esprit saint a précédé les Pères conciliaires. Il nous a précédées aussi. « *Nul ne sait ni d'où il vient ni ou il va* », mais c'est aussi à travers nous qu'il souffle ! Le Seigneur nous fait confiance comme il a fait confiance à celles qu'il a croisées et aimées sur ses routes terrestres. Comme elles, dans la diversité de nos situations, de nos tempéraments, laissons-le nous interpeller ! À son écoute, osons être vraiment nous-mêmes, osons dire ce que portent notre cœur et notre intelligence. Nous sommes à une place bien particulière où la parole des femmes peut être entendue autrement dans l'Église et ailleurs. Osons ce dialogue ! Oui, nous formons une sorte de « creuset expérimental » où se vit, se dit et se joue quelque chose de l'avenir de notre Église... et partant de l'avenir de notre société.

Dans ce « creuset expérimental », comment nous, épouses, vivons-nous l'aventure ? La question ne peut appeler de réponse univoque tant les situations sont variées et les épouses diverses. Pour autant, le cheminement et l'ordination ne manquent pas d'installer les épouses dans une période de turbulences et de questionnements.

Nos préoccupations s'articulent spontanément sur le couple et les très vives exigences d'authenticité du mariage dans notre société contemporaine. Sur ce point, le souci des épouses de candidats et de diacres rejoint les préoccupations de la vie conjugale dans son ordinaire qui se trouve déjà bien chahutée.

L'aventure diaconale que Dieu propose à certains arrive souvent de façon imprévue, surprenante, à l'origine d'un ensemble d'expériences qui comportent du risque et de la nouveauté. À ce titre, au creux du couple, le diaconat introduit une asymétrie qui doit être

Marie-Françoise Maincent.

travaillée, creusée pour nous permettre de nous ajuster et ici, le verbe est à prendre dans son double sens : trouver notre place juste mais aussi être juste avec nous-mêmes, en vérité avec nous-mêmes. Tout en concernant le conjoint directement, le diaconat s'inscrit néanmoins dans l'histoire personnelle de son épouse et souvent, les épouses soulignent l'écart entre leur choix libre du mariage et l'accueil – ou le non-accueil – du diaconat : « *Le mariage, je l'ai choisi, le diaconat, je l'accepte.* » Pourtant, l'engagement du diacre est tellement important qu'il est indispensable que le couple s'engage comme couple, lucidement, librement. Pour autant, seul l'époux est ordonné et il y a, de sa part, un engagement personnel par rapport à l'Église que l'épouse ne fait pas.

Écart, décalage, distance ?

Attardons-nous un peu sur cette distance de l'épouse par rapport au diaconat.
Si l'Église appelle tel homme au ministère diaconal, c'est parce qu'il est « *ce qu'il est* », en étant le mari de cette épouse-là comme le disait Francis Deniau. Un autre mariage aurait fait de lui une personne différente et alors, il n'est pas certain que l'Église lui aurait confié un ministère diaconal. Le mariage de cet homme, parce qu'il est relation avec cette épouse, l'a fait devenir ce qu'il est. Il est ordonné avec tout ce qui constitue sa personne et c'est cet homme-là que l'Église appelle et sur qui elle compte. Par conséquent, on comprend que la relation du diacre avec son épouse dans son engagement conjugal va nécessairement colorer son ministère. L'ordination n'y introduit pas de rupture : l'un trouve sa nourriture dans l'autre et réciproquement, pour continuer à grandir ensemble.
Sans être ordonnées, nous, épouses, sommes néanmoins associées dans un rapport singulier, situées à la fois au dedans et au dehors du diaconat. De quelle manière ?
Le ministère diaconal est défini comme celui du service. Or, c'est précisément cette notion de service qui enracine l'épouse dans la compréhension qu'elle a de sa propre mission de baptisée, la situant au-dedans du service.
Au dehors pourtant, puisque le ministère est confié à l'homme, ce qui ne signifie pas que l'épouse soit dans l'effacement ou la transparence, car où donc le Seigneur la rejoindrait-il si l'épouse est dans l'évitement d'elle-même ?
Une chose est sûre, avec l'ordination, notre vocation d'épouse ne se trouve pas comme amalgamée à celle de notre conjoint, mais cette place singulière reste d'autant plus difficile à circonscrire que l'on garde, de façon plus ou moins consciente, la référence du ministère ordonné au célibat.
Depuis cinquante ans, le diaconat ouvert aux hommes mariés met en évidence l'incidence de la propre liberté des épouses sur une autre liberté, celle de leur conjoint. N'est-ce pas aussi une invitation à creuser le versant « *féminin* », comme un début de réponse à l'exhortation du Pape François à approfondir la théologie du féminin, « *à élargir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Église… dans les divers lieux où sont prises des décisions aussi bien dans l'Église que dans les structures sociales* » ?

> ***Si l'Église appelle tel homme au ministère diaconal, c'est parce qu'il est « ce qu'il est », en étant le mari de cette épouse-là [...]. Le mariage de cet homme, parce qu'il est relation avec cette épouse, l'a fait devenir ce qu'il est. [...] La relation du diacre avec son épouse dans son engagement conjugal va nécessairement colorer son ministère***

ODILE BERNARD
Fille de diacre

« Une fierté de voir notre père rayonner dans ses missions »

Le père d'Odile Bernard a été l'un des premiers diacres ordonnés, en 1983, dans le diocèse de Versailles, alors qu'elle était adolescente. Elle témoigne.

Odile Bernard.

Comment avez-vous vécu l'appel au diaconat de votre père à une époque où celui-ci n'était pas connu ?

J'avais 17 ans lorsque mon père a été appelé au diaconat, un âge auquel ce mot m'était totalement inconnu. J'avais bien trois oncles prêtres, mais j'ignorais que l'on puisse devenir diacre permanent, et je ne mesurais absolument pas ce que cette fonction représentait. Je ne me souviens pas très bien comment s'est passé l'avancement du projet, l'appel de mon père. Je sais juste qu'un jour, j'ai eu à répondre par écrit à la question : acceptez-vous que votre père devienne diacre ?

Comment perceviez-vous le diaconat de l'époque ?

Je n'avais aucune idée sur le diaconat, je pense qu'à l'époque c'était quelque chose réservé aux prêtres avant l'ordination sacerdotale, ou encore un « *truc* » des premiers chrétiens, mais je ne crois pas en avoir entendu parler avant que mon père aborde la question. Il faut dire que ce n'était pas vraiment au centre de mes préoccupations d'adolescente pas vraiment rebelle par rapport à la foi, mais dans une phase un peu « indifférente », où j'allais à la messe par obligation, et donc en évitant de me poser la moindre question !

Comment le diaconat de votre père vous a-t-il fait évoluer ainsi que votre famille ?

Je précise que, sur la fratrie de huit enfants, il ne restait qu'une sœur et moi à la maison quand papa a été ordonné diacre, mes autres frères et sœurs n'ont donc pas vraiment eu le sentiment de « vivre » le diaconat, ou seulement de loin. La première mission de papa, chargé de la Pastorale familiale, a été un changement pour nous dans la mesure où notre père, jeune retraité, ne concevait pas sa mission sans être accompagné de son épouse qui a dû se mettre à le suivre à chacune de ses réunions, alors qu'elle était auparavant une mère de famille disponible pour ses enfants. Même si, à notre âge, nous pouvions nous débrouiller toutes seules ! Son rôle de diacre lui tenant très à cœur, il s'est très vite mis à prendre beaucoup de place dans la vie familiale : nombreuses réunions, écriture des homélies, lecture du bréviaire, etc. Il nous a fallu aussi assumer le petit « d » surmonté d'une croix sur le revers de sa veste qui suscitait pas mal de questions.

Puis nous avons ressenti une certaine fierté en voyant notre père marier des couples de notre entourage, baptiser nos neveux et nièces puis nos enfants, être présent auprès de personnes en fin de vie et rayonner dans ses missions, même si nous avions l'impression de n'en voir que les inconvénients.

> *Je trouve admirable que des pères de famille se mettent au service de l'Église. Ils contribuent à renforcer les liens entre l'Église et la société civile*

Quel regard portez-vous sur le diaconat vécu dans l'Église d'aujourd'hui ?

J'ai toujours entendu mon père insister sur le rôle de serviteur du diacre et je pense que les nombreux diacres qui sont ordonnés de nos jours sont indispensables pour aller aux périphéries, comme le souhaite le pape François.

Je trouve admirable que des hommes actifs et bien souvent pères de famille se mettent au service de l'Église et je pense qu'ils contribuent à renforcer les liens entre l'Église et la société civile.

Mon père a été l'un des premiers diacres ordonnés, en 1983, dans le diocèse de Versailles. Il a aujourd'hui 93 ans et ne peut plus exercer sa mission, mais il reste un témoin dans sa maison de retraite, depuis son fauteuil dont il ne bouge presque plus ! On est diacre à vie, et c'est ce qui fait la beauté de cette mission.

Propos recueillis par la rédaction

JEAN-YVES LESCOP
Diacre du diocèse de Quimper-Léon

Chrétien depuis son baptême en bas-âge, **Jean-Yves Lescop** a d'abord rencontré l'Action catholique de l'enfance (ACE) puis la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), qui fut, pour lui « une vraie école de la vie ». Il y a rencontré Suzanne, qui est devenue son épouse, et avec qui il a eu deux enfants. **Ordonné diacre en 2011, à l'âge de 51 ans, il fait aujourd'hui un point sur ses trois années de ministère, notamment en milieu populaire.**

Signe de diaconie en milieu populaire

Jean-Yves Lescop.

Militant syndical à la CGT, je suis gardien d'immeubles dans l'office HLM de Brest, depuis trente-deux ans. Nous habitons donc un quartier populaire brestois.

Ma vie a basculé quand je suis devenu malade alcoolique. Démarrage de huit années de galère, entre soins et rechutes. Vient la rencontre avec le mouvement Vie libre, et j'arrive enfin à sortir de l'enfer de la dépendance. Très vite, je milite dans ce mouvement, prenant diverses responsabilités locales, départementales et régionales. Dans le même temps, je m'investis dans le centre social du quartier, y trouvant, là aussi, une aide pour les copains malades alcooliques, un endroit où briser leur isolement et trouver des activités pouvant leur redonner goût à la vie.

Pas digne de devenir diacre

Cette vie militante a aussi eu pour effet que les copains de l'ACO sont venus me demander de réfléchir au diaconat. Avec Suzanne, mon épouse, le ciel nous est tombé sur la tête ! Issu d'un milieu populaire, je ne me sentais pas en capacité de suivre la formation. Puis moi, l'ancien « alcoolo », devenir diacre, je ne m'en sentais pas digne.

Malgré tout, nous avons dit oui pour entamer une année de discernement. Et la formation à la suite, jusqu'à l'ordination. Depuis, fatalement, des choses ont changé dans ma vie, dans notre vie. Tout d'abord, il a fallu que je libère du temps pour mon ministère, faire un choix dans mes engagements. J'ai donc laissé de côté mes responsabilités au centre social et à Vie libre, mais restant toujours dans les instances comme simple membre.

Depuis, des choses nouvelles sont venues perturber ma vie tranquille, comme un collectif de demandeurs d'asile qui a investi les salles d'une église inoccupée du quartier : cinquante migrants avec femmes et enfants. J'ai pris à cœur leur situation avec d'autres amis diacres de la Mission ouvrière. Ensemble, nous avons entrepris de trouver une issue correcte pour les personnes et d'assurer aussi le quotidien du squat (nourriture, soins, école).

Même si j'ai souvent fréquenté des squats sur Brest pour Vie libre, je n'avais jamais vu de jeunes enfants, voire très jeunes. Cela m'a été insupportable à notre époque, dans notre ville, dans notre région, dans notre pays. Au bout de cinq mois d'occupation des locaux et de négociations avec la préfecture, avec l'aide de notre évêque, nous avons réussi à obtenir de la préfecture un logement pour chaque famille.

Porté par l'Esprit

Autrement, mon ministère se passe pour le mieux avec des choses surprenantes comme cette femme de Vie libre qui m'a appelé pour que je prie pour son ex-compagnon qui était en train de mourir. Je lui ai répondu que j'étais d'accord de prier pour lui, mais que j'aimerais mieux que l'on prie ensemble. Elle m'a répondu qu'elle ne savait pas prier. Je lui ai répondu : « *Pas grave, je t'apprendrai.* » Il y a eu aussi cette dame de Vie libre qui, sur son lit de mort, voulait que l'on parle et que l'on prie ensemble. Dans ces moments-là, l'Esprit nous porte et nous aide à trouver les mots qui apaisent.

Une Église engagée dans le monde

Par ailleurs, j'ai la chance d'être bien intégré dans la vie de ma paroisse, avec un curé qui me laisse vivre de façon sereine les trois dimensions de mon ministère. Même s'il est en dehors du bâtiment église, il se vit pleinement dans l'Église, cette Église engagée dans le monde. Que ce soit par mes engagements dans le monde associatif, par mon travail en quartier populaire, ma présence auprès des collègues de boulot, ou auprès des personnes en souffrance face à l'alcool, ou autres drogues, ou encore à la rue, sans-abri.

Trois ans après, je vis un diaconat heureux, et mes enfants sont contents car le diaconat ne m'a pas changé.

GILLES REBÈCHE
Diacre, responsable de la diaconie du diocèse de Fréjus-Toulon

Gilles Rebèche.

La diaconie du Var fut la première créée en Europe, au début des années 1980. Elle ne compte pas moins de 240 salariés et plus d'un millier de bénévoles en responsabilité. Vingt-cinq prêtres et diacres y sont engagés. Gilles Rebèche, le diacre qui en a la charge, nous explique comment cette mission essentielle de l'Église peut nourrir la foi des chrétiens.

« La diaconie nous évangélise »

Pouvez-vous nous rappeler l'origine de la diaconie du diocèse de Fréjus-Toulon ?

Mgr Gilles Barthe, à la suite du rapport Coffy[1] de 1971, a eu cette intuition qu'une grande partie de la mission de l'Église se joue là. C'était, insistait-il, une manière de mettre en œuvre le concile Vatican II à l'échelle d'un diocèse, pour que l'évêque puisse présider à la charité. Il avait aussi coutume de dire qu'elle était plus importante que le diaconat. Rappelons que le terme « diaconie » est très souvent employé dans le Nouveau Testament, pour rappeler l'attitude du Christ serviteur. Après quelques siècles, ce mot a quasiment disparu du langage des catholiques jusqu'à ce que le père Yves Congar, lors du Concile, le réemploie. Le jésuite Étienne Grieu[2] la définit aujourd'hui comme « *l'art de prendre soin des relations* », soulignant le fait que la rencontre du pauvre n'est pas de l'ordre de la morale mais que notre foi grandit en nous faisant proches des personnes blessées, isolées, des malades, des personnes de la rue, des gens du voyage, des personnes en fin de vie, ou aux prises avec des souffrances psychiques. C'est bien la rencontre qui nourrit notre foi et non l'inverse. C'est le lieu du rendez-vous avec le Christ. De la même manière qu'on parle d'un magistère de la parole de Dieu, il existe un magistère des pauvres.

Concrètement, qu'existe-t-il dans le Var ?

Le diocèse coordonne une multitude d'initiatives : des accueils de jour et des foyers d'hébergement pour les sans-abri, des centres de soin, une entreprise d'insertion, etc. Ce sont des lieux où se vérifient l'engagement dans la société civile, l'annonce de l'Évangile, mais aussi le dialogue interreligieux ou l'œcuménisme. L'intérêt de la diaconie est que les gens savent que c'est le diocèse qui pilote tout cela. Ce qui m'amène à penser qu'il n'y a pas d'évangélisation sans diaconie, ni de diaconie sans évangélisation. Dans ce dernier cas, cela devient une simple action sociale ou humanitaire.

En mars dernier, nous avons ouvert une résidence solidaire dans une ancienne clinique pour en faire un lieu d'accueil pour les personnes à la rue. Outre l'hébergement, nous leur proposons des soins, une orientation, un accompagnement social. L'ensemble comprend également un oratoire où les personnes peuvent se ressourcer ou prier. Autre exemple : nous avons créé cette année le Service catholique des funérailles, dans le cadre de la Pastorale du deuil, sous forme de société coopérative, dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Qu'est-ce que la démarche Diaconia 2013 a changé chez vous ?

Nous avons été fortement encouragés dans ce que nous vivons. Au rassemblement de Lourdes, à l'Ascension, nous formions un groupe de 350 personnes. Beaucoup de liens se sont tissés, notamment dans la Pastorale du tourisme qui est une dimension importante, compte tenu de notre magnifique région. Nous avons ainsi avancé pour la rendre plus accessible aux personnes en précarité ou à celles qui portent un handicap. Pour moi, la diaconie est le cœur du message chrétien. Cela ne suppose pas nécessairement un grand nombre d'œuvres à réaliser mais une conversion du cœur.

Propos recueillis par Romain Mazenod

1. Du nom de l'archevêque de Marseille entre 1985 et 1995. **2.** Auteur de *Un Lien si fort. Quand l'amour de Dieu se fait diaconie*, Éd. de l'Atelier, 2009.

BRUNO GIRARD
Diacre, responsable de la Maison de la Parole du diocèse de Nanterre

À Meudon, un lieu pour lire la Parole à plusieurs

Marié et père de quatre enfants, **Bruno Girard**, ordonné diacre en 2002, **s'est vu confier** par Mgr Gérard Daucourt, ancien évêque de Nanterre, **la responsabilité d'une Maison de la Parole qui a ouvert à Meudon il y a trois ans**. **Cette structure**, où sont engagés une cinquantaine de bénévoles, **vise à inciter le plus grand nombre de chrétiens à lire et écouter la Bible**.

Quelle idée a présidé à l'ouverture de cette Maison ?
Mgr Gérard Daucourt, dans la foulée de l'Année de la Parole qui s'est déroulée en 2004-2005, a souhaité prolonger la réflexion en permettant d'améliorer notre offre d'intelligence de la foi en termes de formation, de lectio divina et d'autres types d'approche pour que chacun puisse mieux lire la parole de Dieu et se rendre compte comment celle-ci rejoint sa propre vie. Il avait déjà lancé de telles initiatives à Troyes et Orléans où il avait été évêque. Il s'est rendu compte, avec d'autres, que les chrétiens, même ceux qui sont très engagés, n'osent pas toujours aller à la source de leur foi car ils ont peur de ne pas comprendre ou de mal interpréter les Écritures. Sa volonté a été la suivante : faisons en sorte qu'il y ait des lieux où l'on puisse la lire à plusieurs car c'est ainsi que nous sommes plus intelligents. Nous cherchons à donner le goût de fréquenter assidûment la Bible, non pas pour en faire un commentaire érudit mais afin de mettre la Parole au cœur de notre vie.

Quelles formes cela prend-il ?
Nous avons plusieurs propositions, notamment des sessions d'initiation à la lectio divina. Elles sont ponctuées de temps de lecture, de silence et de partage. Chacun s'enrichit de la façon dont le texte résonne chez l'autre. Je suis témoin de rencontres fulgurantes avec le Christ. Certains ressortent transformés de l'expérience qu'ils ont vécue. Chaque mois, nous proposons aussi une sorte de retraite dans la ville d'une journée intitulée « Renaître d'en haut ». Celle-ci comprend des temps de méditation, de partage, mais aussi d'accompagnement individuel si les personnes le souhaitent. Nous proposons aussi le dialogue contemplatif, autre manière de se laisser toucher par Dieu, méthode courante dans la spiritualité ignatienne qui est celle des Sœurs auxiliaires du sacerdoce habitant la Maison. Sans oublier la lecture en continu d'un évangile tout au long de l'année. Il y a aussi d'autres initiatives comme des débats — deux personnalités ont ainsi confronté leurs points de vue sur la question des divorcés-remariés en juin dernier — ou le dialogue avec des artistes contemporains. Notre conviction est que la beauté peut se révéler chemin vers le sacré.

La Maison de la Parole, « un lieu de respirations » pour citadin pressé, selon les mots de Bruno Girard, responsable.

Vous insistez aussi sur l'accueil…
Nous sommes certes situés dans une banlieue plutôt favorisée, mais notre environnement immédiat est un ancien quartier ouvrier, aujourd'hui en pleine transformation. Nous voulons nous adresser à tous. L'eucharistie du jeudi midi est suivie d'un repas qui rassemble un prêtre, une religieuse, souvent aussi un sans-abri qui y a ses habitudes. Pendant l'été, nous invitons tous ceux qui le souhaitent à partager un temps en lien avec la Parole, suivi d'un repas qui rassemble notamment les « célibataires temporaires » de cette période de l'année. Nous accueillons parfois des personnes sur le seuil de l'Église, qui n'osent pas franchir la porte d'une paroisse. Cela débouche parfois sur des démarches de catéchuménat. J'y vois le signe que la Parole repousse les frontières de l'Église.

Propos recueillis par Romain Mazenod

Aumônier de prison : accompagner sans juger

Bientôt cinq ans, qu'**Ernest de Neuville, diacre, s'est vu confier** par Mgr Yves Le Saux, évêque, **la mission d'aumônier de la maison d'arrêt du Mans**. Il nous livre ce qu'il vit **au contact des personnes détenues**.

L'aumônerie est un vaste champ d'actions et de relations dont les premiers concernés sont les personnes détenues. Pour répondre au mieux à leurs attentes, il nous faut avoir des liens avec nos frères protestants, orthodoxes, mais aussi un lien avec les musulmans, sans oublier le personnel de l'administration pénitentiaire. Toutes ces relations ont une importance pour la personne détenue.

Notre mission d'aumônier oscille bien souvent entre l'accompagnant spirituel parfois psychologique, mais aussi dans le rôle d'assistant social ou de visiteur de prison, car nous faisons l'objet de toutes sortes de demandes qu'il nous faut accueillir et ensuite resituer à leur place. Ces demandes donnent aussi parfois l'occasion d'aller plus loin dans l'intimité spirituelle de la personne et nous découvrons les profondeurs de la souffrance. Dans ces cas il faut être ces passeurs d'espérance, comme dit le père Charles de Foucault : « *Les diacres sont les mains de Jésus pour le monde.* »

Une rencontre avec le Christ

Chaque fois que je rentre dans une cellule ou chaque fois que j'anime un partage d'Évangile, je sais que je vais rencontrer le Christ qui est déjà là. Ce qui m'oblige à être vigilant dans les échanges pour essayer de percevoir ce que me dit le Christ à travers ce que me dit la personne détenue de ce qu'elle est. Cette démarche demande beaucoup d'humilité de ma part pour accompagner cette personne sur son chemin de vie personnel.

Ce mot « accompagner » me fait penser à l'histoire de Jésus avec Zachée (Luc 19, 1-10) commentée dans le livre de Frédéric Lenoir *François, le printemps de l'Évangile*. Il rapporte ceci du pape François : « *L'apercevant, Jésus aurait pu l'interpeller et lui dispenser publiquement une leçon de morale : "C'est mal, Zachée, de coopérer avec l'ennemi de notre peuple, et, par-dessus le marché, tu es malhonnête ! Honte à toi ! Reprends-toi, si tu veux être sauvé !" C'est certainement le discours qu'attendait la foule présente. Non seulement Jésus ne porte aucun jugement sur cet homme corrompu, mais il s'invite chez lui ! Zachée est surpris par cette demande : il était à coup sûr le dernier à s'attendre à ce que Jésus lui adresse la parole, lui, un pécheur, le collabo, l'homme corrompu, mais l'homme tout court : et il souhaite le rencontrer dans son intimité. Zachée en est bouleversé de joie et son cœur est si touché qu'il décide d'emblée de réparer ses torts et de faire don de la moitié de ses biens aux pauvres. Jamais une telle métamorphose n'aurait été obtenue par quelque remontrance que ce soit si légitime fût-elle… Cet épisode nous montre que l'Évangile n'est ni une morale, ni un catéchisme, mais une rencontre avec le Christ qui touche le cœur et met en joie… Jésus ne raisonne pas ses interlocuteurs ni ne fait appel à leur volonté en clamant :* "Il faut", "Tu dois" *! Il fait surgir de nouveaux désirs dans le cœur de ceux qu'il croise et dont la vie est déréglée, immorale, vide de sens…* »

> ***"L'Évangile n'est ni une morale, ni un catéchisme, mais une rencontre avec le Christ." […] Mon cœur doit être le miroir qui permettra de révéler à la personne qu'elle est aimée de Dieu***

Le pape François exprime très clairement ce que je ressens, ce que je vis lorsque je marche avec une personne détenue, car pour moi c'est mon cœur qui doit être le miroir qui permettra de

révéler à la personne qu'elle est aimée de Dieu.
Tout baptisé peut remplir cette mission d'aumônier de prison. Alors que change le diaconat ? Tout simplement que je suis signe de ce Jésus Christ serviteur envoyé par l'Église dans le monde pour dire en ce lieu que l'Église les accueille, ce lieu qui me renvoie vers l'Église pour témoigner de ce qu'ils sont en particulier, sur la paroisse de mon lieu d'habitation. En particulier lorsque je suis présent à l'autel pour signifier, offrir cette souffrance humaine, en rappelant à la communauté ce chemin qu'elle a à vivre.

Perspectives

Diaconat : questions d'avenir

par le père Yves Guiochet, prêtre modérateur du CND

Le premier constat que l'on peut faire actuellement concerne la visibilité du ministère diaconal. Aujourd'hui, beaucoup de catholiques français connaissent l'existence de ce ministère. Pour autant, beaucoup n'en perçoivent pas la spécificité théologique et pastorale. Parfois, on assimile ce ministère à celui des prêtres en indiquant que le diacre peut « seulement baptiser et marier ». Parfois, le lien avec les personnes démunies est appréhendé, du fait que tel ou tel diacre s'occupe du Secours Catholique ou d'une autre organisation caritative. L'aspect « signe du Christ serviteur en pleine vie », voulu par les évêques de France, dès l'origine de la restauration du diaconat, est peu perçu par les catholiques pratiquants. Souvent, ceux qui côtoient un diacre dans leur milieu de travail, perçoivent mieux cette dimension. Certains l'expriment : « *Avec les diacres, l'Église montre qu'elle s'intéresse au monde du travail.* » Mieux faire comprendre aux catholiques la signification du diaconat reste donc un enjeu pour les prochaines années.

Diacres et prêtres servent le peuple de Dieu de façon différenciée, les prêtres comme pasteurs habituels des communautés, les diacres investis dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité. Depuis le concile Vatican II, prêtres et diacres ont appris à se connaître et à s'estimer. Des situations nouvelles se présentent en particulier dans le monde rural où les prêtres sont peu nombreux. Il est normal que les diacres, tout comme les laïcs plus engagés dans les communautés, apportent leur concours. En même temps, les diacres ne doivent pas oublier ce qui est le plus spécifique dans leur ministère. Il y aura, dans les années à venir, des équilibres nouveaux à trouver pour une bonne articulation des ministères et des responsabilités laïques.

Dans les dernières années, on a pu voir la création de « fraternités locales ». Une première étape avait été franchie après le Concile avec des rencontres régulières des diacres autour de l'évêque du diocèse. Le petit nombre facilitait cette possibilité. Avec l'augmentation du nombre des diacres, des fraternités plus locales ont vu le jour, étant sauve la possibilité d'une rencontre, de temps à autre, de l'ensemble des diacres d'un diocèse avec leur évêque. Il y a là encore un enjeu pour les années à venir, les diacres étant appelés, grâce aux fraternités (diocésaine, locales) à la solidarité, l'aide mutuelle, le soutien spirituel.

C'est le dernier enjeu que je veux souligner. Il y a une spiritualité diaconale propre qui peut irriguer la vie quotidienne des diacres et de leurs épouses s'ils sont mariés. Une signification nouvelle vient alors enrichir la grâce du sacrement de mariage. On peut se réjouir qu'à l'instar des prêtres, les diacres se relient à telle ou telle forme de spiritualité. Cela ne doit cependant pas obérer la signification spirituelle propre de leur ministère diaconal.

Il y aurait encore beaucoup d'autres questions à évoquer (mobilité géographique et incardination, vie du couple et de la famille pour les diacres mariés, spiritualité des diacres célibataires, nouvelle situation à l'heure de la retraite professionnelle, etc.). Toutes ces questions d'avenir manifestent en tout cas la vitalité d'un ministère qui, après le Concile, a bien pris sa place dans l'Église comme « un don fait à l'Église » selon l'expression même des évêques de France.

© P. Razzo/Cinic

Messe dominicale dans la paroisse Saint-Charles, à Carrefour, près de Port-au-Prince (Haïti).

Lorsqu'on examine les statistiques du diaconat au niveau international, on se rend compte de la très grande diversité qui existe dans la répartition des diacres à travers le monde. En 2011, on comptait environ 41 000 diacres dans le monde, dont 97 % en Europe et Amérique du Nord, cette dernière en dénombrant plus de la moitié à elle seule.

État des lieux du ministère diaconal à travers le monde

C'est dans les sociétés industrielles avancées que le diaconat s'est enraciné, alors que les Pères conciliaires, lors du rétablissement du diaconat, s'attendaient plutôt à un fort développement dans les Églises jeunes d'Afrique ou d'Asie où la pastorale s'appuyait sur un nombre important de laïcs.

Les statistiques nous permettent de voir la réaction que les Églises ont eue, face à deux situations différentes. La diminution très forte du nombre de prêtres dans les Églises d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord a contraint celles-ci à une importante et rapide réorganisation des ministères, alors que dans les autres continents, la plupart des Églises issues de pays de mission, s'étaient donné depuis longtemps des structures adaptées, en faisant appel notamment à un grand nombre de laïcs formés et missionnés. Toutefois, il faut noter qu'un certain nombre d'évêques, soit pour des raisons pastorales, soit pour signifier ce nouveau ministère à leur Église, ont pu y instaurer tout de même le diaconat permanent, mais les cas sont très limités.
Pourquoi cette différence ? Les

Églises où le nombre de diacres est peu élevé n'ont pas senti le besoin de développer ce nouveau ministère, habituées à fonctionner avec un petit nombre de prêtres et ayant mis en place tout un réseau de catéchistes, comme c'est le cas en Afrique. Dans les années 1950, un certain nombre de missionnaires des Église d'Afrique avaient déjà demandé la réactivation du diaconat pour conduire la prière, présider les funérailles, assister au mariage et assurer la catéchèse.
Mais, dans les années qui ont suivi le Concile, les évêques africains se sont montrés réservés pour des raisons diverses (état de vie, finances, statut social, coutumes locales, etc.) et ne se sont pas engagés dans cette voie.

© Alain Pinoges/Ciric

Messe en plein air dans un quartier de Bogota (Colombie).

Inviter des laïcs à participer à la mission

Dans d'autres pays, les Églises ont profité de la mise en valeur de la vocation de tout baptisé invité à participer à la mission, pour faire appel à un grand nombre de laïcs, formés à l'annonce de la Parole ou à l'animation de petites communautés locales. C'est le cas de l'Amérique du Sud.
Enfin dans les pays comme la Pologne, encore largement pourvue en nombre de prêtres, les Églises continuent à fonctionner sur un modèle qui a fait ses preuves et n'ont donc pas éprouvé le besoin de revoir leur organisation.
Les Église où le diaconat s'est développé ont dû faire face à une diminution rapide et très importante du nombre de leurs prêtres, telles celles d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Pour elles, la nécessité de réaménager les tâches pastorales a été impérative. En effet, celles-ci exercées pendant longtemps par les prêtres ont dû être confiées à d'autres collaborateurs, dont certains sont ordonnés (les diacres), d'autres gardant leur statut de laïcs en mission ecclésiale. C'est ainsi que le diaconat a été perçu comme un ministère de suppléance presbytérale.
Dans la plupart de ces Églises en effet, les diacres sont formés et ordonnés pour une mission dans leur paroisse de résidence, où ils exerceront les tâches effectuées auparavant par les prêtres, en remplissant des fonctions principalement liturgiques et sacramentelles. Cela peut se traduire parfois jusqu'à assurer la responsabilité d'une charge curiale, comme cela est quelquefois le cas dans l'Église de Hollande. Il est probable que leur nombre continuera à s'accroître tant qu'il y aura diminution du nombre de prêtres.
Une étude, effectuée il y a quelques années aux États-Unis, montre que les curés trouvent les diacres particulièrement efficaces dans les activités sacramentelles que sont les baptêmes et les mariages, comme pour les homélies et la présence auprès des malades. En contrepartie, ils regrettent qu'ils interviennent moins auprès des exclus et des petits.
Ainsi donc dans ces Églises où nombreux sont les diacres rémunérés au titre de leur mission, l'identité diaconale a tendance à se confondre avec la figure du prêtre, effaçant de ce fait celle particulière du diacre telle que l'a voulue le concile Vatican II.
Toutefois, une certaine prise de conscience est en train de poindre ; certaines Églises s'efforcent d'infléchir cette évolution en identifiant les charismes qui pourraient être propres au diaconat transformant ainsi l'objet de la mission qui devient alors *ad extra*.
En conclusion, nous pouvons noter que même si le diaconat n'a pas répondu précisément à l'ouverture proposée par le concile Vatican II, il a trouvé un large écho dans la plupart des Églises, leur permettant de répondre à leur mission dans l'immédiat, tout en prenant leurs dispositions pour donner demain à chacun de ces diacres, une mission reposant sur les trois piliers que sont la Parole, la liturgie et la charité.

Quelques repères

Nombre de diacres dans le monde :
41 000 en 2011 (29 000 en 2001).
Amérique du Nord : 26 360, soit 64.3 %.
Europe occidentale : 13 600, soit 33.2 %.
Amérique du Sud, Afrique et Océanie : 900 soit 2.5 %.

Le saviez-vous ?

La particularité française

L'Église de France, malgré la diminution importante du nombre de ses prêtres, est l'une des seules à avoir fait le choix, pour la plupart des diacres, d'une mission résolument missionnaire tournée principalement vers ceux qui sont en dehors ou en marge de l'Église, sans oublier pour autant les fonctions liturgiques et sacramentelles. La France recense à ce jour quelque 2 600 diacres.

In memoriam. Père Michel Manceau, la passion

Le père Michel Manceau, responsable du Comité national du diaconat de 1997 à 2003, nous a quittés le 22 août dernier. Bernard Cousin, diacre, partage le mot d'accueil qu'il a prononcé lors des obsèques célébrées le 26 août en l'église Saint-Sauveur de Mareuil-sur-Lay (85).

Une vie de passionné, passionné du Christ et des choses des hommes, amoureux de la terre et du ciel, voilà ce que je garderai du père Manceau au travers des souvenirs de ce que j'ai partagé avec lui.
Michel est né à Saint-Christophe-du-Bois en 1942, dans une famille de neuf enfants, une famille à laquelle il était attaché et dont il parlait souvent avec beaucoup de chaleur ; elle était pour lui un lieu de ressourcement important.
Et la mort de son papa, puis celle de son frère Jean-Marie, il y a quelques années, a été pour lui un choc terrible.
Ordonné prêtre en 1966, il a exercé son ministère dans des lieux très variés : l'île d'Yeu où il a commencé et où il est revenu trente-trois ans plus tard comme curé ; c'est là que naîtra sa passion pour le monde maritime, une passion qui ne le quittera jamais, puisqu'il participera fidèlement aux activités de la Mission de la mer. Puis, ce sera le haut-bocage, avec la Châtaigneraie et Pouzauges où il a partagé la réalité du monde ouvrier, une autre passion qui l'habitait. Il y a conforté sa foi dans l'Évangile comme source de justice et dans la capacité de l'homme à changer le monde.
Cette expérience le conduira à devenir aumônier diocésain de la Mission ouvrière. Le monde de la mer et le monde ouvrier feront naître en lui une autre passion :

Textes de référence

Les débuts du diaconat (III) : après

Diaconat aujourd'hui poursuit ici la reprise de l'exposé du père Adalbert G. Hamman, patrologue décédé en 2000, sur le diaconat dans les premiers siècles (voir n°s 169 et 170-171). À partir du IVe siècle, ce ministère, au départ essentiel pour seconder l'évêque, perd de son importance, surtout du fait que l'Église, dont les paroisses se multiplient, augmente le nombre de ses prêtres.

Une situation conflictuelle

Au cours du IVe siècle, une tension se développe entre presbytérat et diaconat, comme en témoignent les textes conciliaires.
Le conflit tenait d'abord à l'importance sociale des diacres dans la communauté, au pouvoir que confère la gestion des biens et des ressources[1]. Plus encore, sans doute, à l'importance grandissante du presbytérat, car les communautés s'élargissent, les lieux de culte confiés à un prêtre se multiplient, les paroisses s'organisent, en ville et dans les campagnes.
Le concile de Nicée, en 325, s'élève contre les diacres qui prétendent recevoir la communion avant les prêtres et la distribuer à ces derniers. Il rappelle que les diacres viennent après les prêtres.
Les *Canons d'Hippolyte* en Orient, au milieu du IVe siècle, les *Statua ecclesiae antiquae*, en Occident, vers 475, soumettent les diacres à l'autorité des prêtres.
Progressivement, le ministère des diacres se réduit à une fonction liturgique subalterne.

Émergence de l'archidiacre

L'archidiacre apparaît peut-être dès la fin du IIIe siècle. Son existence est certaine au IVe siècle, à Antioche, à Constantinople, à Alexandrie, à Carthage. À Rome, la fonction semble exister, avec le diacre Laurent, qui ne porte pas encore le titre.
L'archidiacre est bien accrédité, à la fin du IVe siècle et au Ve siècle, en Orient comme en Occident.
L'archidiacre est unique. Il est l'auxiliaire le plus proche de l'évêque. Il n'est pas nécessairement le plus ancien des diacres, mais toujours le premier. Sa désignation est habituellement laissée au libre choix de l'évêque. Parfois, il est élu par ses pairs. S'il est ordonné prêtre, il perd ses prérogatives.
Selon les régions et les époques, les fonctions de l'archidiacre changent et se diversifient. Aux conciles œcuméniques d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451), des archidiacres représentent leur évêque avec droit de vote.
En Occident, il continue à gérer les biens ecclésiastiques et son action s'étend à l'universalité de la discipline, comme l'affirme saint Léon (*Lettre* 111). Il peut être mandaté comme plénipotentiaire. Il a un droit de surveillance sur tout le clergé et peut même faire des observations à l'évêque.
À Milet, l'archidiacre est chargé de la formation des jeunes clercs, c'est lui qui les présente à l'évêque, le jour de leur ordination, comme la chose s'est maintenue durant de longs siècles. Il gouverne le diocèse en cas de vacance, au Ve siècle, à Antioche, et à Rome au temps de Gélase (492-496). Dans la Ville éternelle, il est de tradition qu'il succède à l'évêque ; c'est encore le cas de saint Léon (milieu du Ve siècle), et de saint Grégoire, en 590.

de Dieu et des gens simples

celle de concilier le respect de la nature et le travail des hommes. La Maison du diocèse a gardé le souvenir du jardinier qui entretenait amoureusement les parterres. Il fallait aussi le voir et l'entendre quand il vous entraînait à la découverte de tel petit coin des environs d'Aizenay ou de l'île d'Yeu, ou qu'il vous faisait admirer la charpente de la maison familiale… Michel se verra ensuite confier pendant quinze ans le service diocésain du diaconat, période au cours de laquelle il sera également appelé comme prêtre-délégué au Comité national du diaconat. On peut dire que la majorité des diacres vendéens lui doivent leur formation et leur accompagnement. [...]
Michel avait été appelé à poursuivre des études de théologie morale. À ce titre, il était considéré comme un intellectuel et, comme pour nombre de théologiens, sa pensée n'était pas toujours facile à suivre. Mais, paradoxalement, il possédait un véritable amour des petites gens avec lesquels il entrait aisément en dialogue, et on était souvent étonné par son émerveillement devant des personnes rencontrées ou des faits de vie dans lesquels il voyait le visage du Christ aujourd'hui ou l'action de Dieu dans le monde. Michel était aussi un organisateur qui savait mettre les personnes en route et déléguer. Il avait un don pour discerner les richesses et les capacités, et il faisait confiance. Comme membre du service de la formation permanente, puis du diaconat, il a su appeler et former nombre d'acteurs de la vie en Église.
Ses passages comme coopérateur à Aizenay, puis comme curé à l'île d'Yeu et à Mareuil, il les a vécus comme un retour aux sources de son ministère de prêtre, au service des gens simples qu'il aimait tant. C'est pour toute cette vie de passionné de Dieu et des hommes que nous rendons grâce. [...]

P. Adalbert G. Hamman
Patrologue

s le IIIe siècle

© DR

Phébée, « servante de l'Église de Cenchrées ».

cée dans le monde oriental. La situation crée la fonction, du moins en Orient. La diaconesse exerce une fonction de catéchète auprès du monde féminin, la visite à domicile. Le jour du baptême, elle assiste l'évêque pour les femmes, se charge de leur onction, puis poursuit la catéchèse, leur rend visite en cas de maladie. Il reste que les diaconesses ne doivent ni baptiser ni évangéliser, « *car les femmes ne sont pas établies pour enseigner* », dit la *Didascalie*.
Les *Constitutions apostoliques*, deux siècles plus tard, placent les diaconesses immédiatement après les diacres, dans la hiérarchie. Le rite de l'imposition des mains, d'abord refusé, finit par être étendu à la diaconesse et lui donne une consécration liturgique, comme l'attestent les synodes de Chalcédoine (451) et in Trullo (692).
Le *Testament de notre Seigneur Jésus-Christ*, au Ve siècle, autorise la diaconesse à porter la communion aux femmes empêchées. C'est la première fois qu'un texte canonique mentionne cette fonction. Syriens et Nestoriens développent l'activité liturgique des diaconesses, surtout à partir du VIe siècle. Elles présentent, en l'absence du diacre, le pain eucharistique et le calice aux communiantes. Elles font la lecture biblique dans les assemblées de femmes, en dehors du service liturgique. L'Occident s'est montré réservé, pour ne pas dire hostile, à toute ordination de femmes. [...] Les synodes d'Orange (441), d'Epaon (517), d'Orléans (533) refusent de reconnaître toute forme d'ordination aux diaconesses et abrogent les usages contraires. Nées d'un besoin régional, les diaconesses ne semblent pas correspondre au développement et aux exigences des institutions occidentales. En Gaule en particulier, où le baptême est confié à des femmes (veuves ou moniales), celles-ci ne sont jamais appelées diaconesses, dans les textes canoniques ou liturgiques. Quand Venance Fortunat appelle *diacona* Radegonde, consacrée par saint Médard, le terme est synonyme de « vierge consacrée ».

> ***L'Occident s'est montré réservé, pour ne pas dire hostile, à toute ordination de femmes. [...] Les synodes d'Orange (441), d'Epaon (517), d'Orléans (533) refusent de reconnaître toute forme d'ordination aux diaconesses***

Les diaconesses

Le monde juif recourait au service des femmes en une circonstance précise : le bain sacré des prosélytes féminines. Pour le baptême chrétien, une même nécessité se fait jour. La *Didascalie* (XVI, 12-1-4) consacre tout un chapitre aux diaconesses, parallèle à celui qui concerne les diacres. Elles sont chargées du service des femmes, car, elles seules, elles ont accès au gynécée dans le monde oriental. La situation crée la fonction, du moins en Orient. La diaconesse exerce une fonction de catéchète auprès du monde féminin, la visite à domicile. Le jour du baptême, elle assiste l'évêque pour les femmes, se charge de leur onction, puis poursuit la catéchèse, leur rend visite en cas de maladie. Il reste que les diaconesses ne doivent ni baptiser ni évangéliser, « *car les femmes ne sont pas établies pour enseigner* », dit la *Didascalie*.
Les *Constitutions apostoliques*, deux siècles plus tard, placent les diaconesses immédiatement après les diacres, dans la hiérarchie. Le rite de l'imposition des mains, d'abord refusé, finit par être étendu à la diaconesse et lui donne une consécration liturgique, comme l'attestent les synodes de Chalcédoine (451) et in Trullo (692).
Le *Testament de notre Seigneur Jésus-Christ*, au Ve siècle, autorise la diaconesse à porter la communion aux femmes empêchées. C'est la première fois qu'un texte canonique mentionne cette fonction. Syriens et Nestoriens développent l'activité liturgique des diaconesses, surtout à partir du VIe siècle. Elles présentent, en l'absence du diacre, le pain eucharistique et le calice aux communiantes. Elles font la lecture biblique dans les assemblées de femmes, en dehors du service liturgique. L'Occident s'est montré réservé, pour ne pas dire hostile, à toute ordination de femmes. [...] Les synodes d'Orange (441), d'Epaon (517), d'Orléans (533) refusent de reconnaître toute forme d'ordination aux diaconesses et abrogent les usages contraires. Nées d'un besoin régional, les diaconesses ne semblent pas correspondre au développement et aux exigences des institutions occidentales. En Gaule en particulier, où le baptême est confié à des femmes (veuves ou moniales), celles-ci ne sont jamais appelées diaconesses, dans les textes canoniques ou liturgiques. Quand Venance Fortunat appelle *diacona* Radegonde, consacrée par saint Médard, le terme est synonyme de « vierge consacrée ».

À suivre

1. Le concile d'Arles, en 314, interdit aux diacres de célébrer l'eucharistie.

Documents officiels

- Assemblée plénière des évêques de France, *Le diaconat, Lourdes 1995 – Vers l'an 2000, Lourdes 1996 – L'Église dans la Société actuelle*, « Documents d'Église », Bayard Éditions/Centurion.

- Congrégation pour l'éducation catholique et pour le clergé, *Les diacres permanents – Directoire et normes*, Centurion/Cerf, 1998.

- Les évêques de France, *Le diaconat permanent – Normes pour la formation*, Centurion/Cerf, Fleurus-Mame, avril 2000.

On trouve aussi ces documents dans la *Documentation catholique*.

Ouvrages théologiques

- H. Renard, *Diaconat et solidarité*, Salvator, Mulhouse, 1990.

- M. Cancouët, B. Violle, *Les diacres*, Desclée, 1990.

- Ph. Warnier, *Le diaconat... tout simplement*, Ed. de l'Atelier, Paris, 1994.

- A. Haquin et Ph. Weber, *Diaconat, XXIe siècle*, Lumen Vitae, Bruxelles, 1997.

- A. Borras et B. Pottier, *La grâce du diaconat. Questions actuelles autour du diaconat latin*, Editions Lessius, Bruxelles, 1998.

- B. Dumons et D. Moulinet (sous la direction de), *Le diaconat permanent*, Cerf, Paris, 2007 (Actes du Colloque de Lyon de novembre 2004).

- A. Borras, *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, Bruxelles, 2007.

- E. Grieu, *Un lien si fort. Quand l'amour de Dieu se fait diaconie*, Éd. de l'Atelier, nouvelle édition, 2012.

- B. Sesboué, *De quelques aspects de l'Église*, Desclée, 2011

- SNPLS, *Le ministère liturgique des diacres*, Guide célébrer, Cerf, 2013.

Autres études

- *Diacres en monde ouvrier et/ou en monde populaire : au service de l'espérance*, SNMO, avril 2007 (Actes de la rencontre de nov. 2006 à Chevilly-Larue).

- G. Cador et Cl. Cosnard, *Le diaconat permanent, une interpellation pour l'Église universelle*, Presses de l'IUCAC, 2013.

- M.-F. Maincent-Hanquez, sous la direction d'A. Borras, *Les épouses dans l'aventure du diaconat, entre constats et requêtes – Mémoire de fin de Licence canonique en théologie*, (ouvrage sur demande auprès du CND), 2009.

- J. Dessaucy, *Les diaconesses*, Éd. Fidélité, Namur (distribué en France par les éd. du Cerf), 2013.

Ouvrages plus généraux sur les ministères dans l'Église

- *Foi et constitution*, B.E.M. Le Centurion/Presse de Taizé, 1985.

- Dir. M. Deneken : B. Sesboüé, *L'Église à venir*, « *Quelle est l'identité ministérielle du diacre ?* », Cerf 1999.

- J.P. Roche, *Prêtres – Laïcs, un couple à dépasser*, Éd. de l'Atelier, 1999

- J. Rigal, *Découvrir les ministères*, DDB, 2001.

- Dir. J. Doré : M. Vidal, *Des ministres pour l'Église – Documents d'Église*, Centurion/Cerf./ Fleurus-Mame, février 2001.

- C. Béraud, *Prêtres, diacres, laïcs, révolution silencieuse dans le catholicisme français*, PUF, Le Lien Social, 2007.

Ouvrages historiques

- P. Winniger et Y. Congar, *Le diacre dans l'Église et le monde d'aujourd'hui*, Cerf, Paris, 1966.

- G. Hammann, *L'amour retrouvé. La diaconie chrétienne et le ministère du diacre. Du christianisme primitif aux réformateurs protestants du XVIe siècle*, Cerf, Paris, 1994.

- Ch. Perrot, *Après Jésus*, Éd. de l'Atelier, 2000.

- F. Blanquart, *Quel serviteur ?* Cerf, 2000.

Revues

- *Fêtes et Saisons*, janvier 1994 : « Les diacres de l'Église ».
- *Connaissance des Pères de l'Église*, n° 57, 1995 : article de A. Faivre.
- *Etudes*, nov. 1995 : F. Deniau, « Mille diacres en France ».
- *Communio*, 21/6 1996 : J. Doré, « Les diacres dans l'Église ».
- *Prêtres diocésains*, nov. 1999 : dossier « diaconat ».
- *Cahiers de l'Atelier*, janv.-mars 2001 : « Les diacres ».
- *Études*, mars 2002 : E. Grieu, « Des communautés diaconales ».
- *Jeunes et vocations*, n° 119, nov. 2005 : « Le diaconat permanent ».
- *La Maison-Dieu*, n° 249, 1er trim. 2007 : « Le ministère du diacre dans la liturgie ».
- *Célébrer*, n° 354, août-sept. 2007 : « Diacres et liturgie ».
- *Documents Episcopat*, Cef, n° 5/2008 : « Les diacres, partenaires dans la mission de l'Église ».
- *Cahiers de l'Atelier*, n° 530, juillet/sept. 2011 : « Diaconie et Parole ».

- *Cahiers de l'Atelier*, hors-série n° 1, mars 2012, sous la direction de Mgr Defois : « La diaconie dans le dialogue entre charité et justice ».

Le bureau du CND. De gauche à droite : Gérard Gorthcinsky, P. Yves Guiochet, Pierre-Louis Laurent, Bruno Roche, et Agnès Rieu. Absent, mais jamais très loin : Mgr Blondel.

Historique

Le CND au fil des ans

par Bruno Roche, diacre coordinateur du CND

Dès l'Assemblée plénière qui a suivi Vatican II, en octobre 1966, les évêques de France ont accueilli la possibilité offerte par le Concile de restaurer le diaconat permanent. Pour une meilleure coordination des réflexions entre les diocèses, il a été créé en 1968 « un Comité national du diaconat, chargé de mener, pendant dix ans, l'expérience de restauration, si elle est autorisée par le Saint-Siège », cela sous le contrôle de la Commission épiscopale du clergé.

Le Comité national, d'abord composé d'évêques et de prêtres, experts ou délégués des régions apostoliques, s'élargit en 1972 à des candidats au diaconat, à des membres de mouvements de laïcs et à quelques épouses de diacres. Durant ces années, il a été le lieu de discernement pour les candidats venant de toute la France, tout en étant un lieu destiné à favoriser les échanges entre les diocèses.

En 1974, commence la parution *Diaconat aujourd'hui*, bulletin du CND, des diacres français et des groupes de recherche. Modeste publication polycopiée par le secrétariat du CND durant treize ans, la revue s'efforce de favoriser le partage des expériences et de faire le lien entre le CND et les diocèses.

À cette même époque, le contour du CND est redéfini et orienté vers une véritable promotion du diaconat prenant sa source dans les diocèses. Lors de l'Assemblée de Lourdes 1976, la mission du CND est renouvelée. Il est demandé que « des diacres plus nombreux participent au CND, que participent également des laïcs membres des groupes de recherche ou participant de près à cette recherche ».

Le CND s'efforce de poursuivre la mission d'impulsion et de coordination qui lui a été confiée et que l'Assemblée de Lourdes confirme en 1981 ; il s'attache également à former les responsables diocésains du diaconat.

En 1991, la mission du CND repose encore et surtout sur des prêtres, mais la désignation par le Conseil permanent d'un diacre, adjoint au responsable prêtre du CND, ainsi que la place de plus en plus importante des délégués diacres dans les commissions et les services, manifestent le sens de l'évolution.

En 1998, le CND adapte les « normes fondamentales pour la formation » à la spécificité du diaconat français, permettant ainsi aux chargés de formation, une référence unifiée.

En 2003, les évêques nomment un diacre succédant à un prêtre comme coordinateur. Depuis, le CND, tout en étant à l'écoute des diocèses dans lesquels il peut intervenir, propose de nombreux outils pour la formation des candidats et des responsables mais aussi pour une meilleure connaissance de ce ministère.

Depuis 2011, le CND s'est doté de statuts approuvés par l'épiscopat, marquant ainsi sa reconnaissance comme organe de la Conférence épiscopale. Les diacres et les épouses de diacres y sont largement représentés, sous la conduite d'un évêque et accompagnés par un prêtre modérateur ; pour une meilleure réactivité, sa composition s'est allégée tout en répondant aux nouvelles orientations proposées par la Conférence des évêques de France.

« Si le Pontife romain y consent,
ce diaconat pourra être conféré
à des hommes mûrs,
même mariés [...]. »

Lumen Gentium, § 29

da diaconat aujourd'hui

Bulletin d'abonnement

Renvoyer ce bulletin à : **Diaconat aujourd'hui** Chez Bruno de Thieulloy, Vandœuvre – 72550 Fay

❑ **OUI,** je m'abonne à **diaconat aujourd'hui** et je joins un chèque de ____ € à l'ordre de « Diaconat aujourd'hui »

❑ En France : 1 an au prix de 34 € pour 5 numéros dont 1 double

❑ En France : 2 ans au prix de 65 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ À l'étranger zone euro : 1 an au prix de 38 € pour 5 numéros dont 1 double

❑ Abonnement de soutien : 1 an à partir de 40 €

❑ À l'étranger hors zone euro : 1 an au prix de 42 € pour 6 numéros dont 2 doubles

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2014

❑ M. ❑ Mme ❑ Diacre ❑ Prêtre ❑ Autres

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Numéro : ____ Lieu-dit/BP : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Tél. : ____

Merci de nous préciser votre adresse e-mail

____@____

Date et signature obligatoires

Pour vous abonner en ligne, une seule adresse : **www.apayer.fr/associationdiaconataujourdhui**